

# ASSURANCE DES ELEVAGES APICOLES

Souscription via Groupama Grand est

## PROPOSITION D'ASSURANCE – DEMANDE D'ADHESION

<b>IDENTIFICATION</b>	<b>Contrat n° 72495122r</b>	<b>EXERCICE 2023</b>
<b>EMETTEUR</b>		<b>SOUSCRIPTEUR</b>
FEDERATION DES APICULTEURS DE MOSELLE		NOM
Mme Braun Eliane		Prénom
7 a rue des écoles		Adresse
57600 Folkling		CP/VILLE
Tel 06 83 09 04 28		TEL
e-mail eliane.braun@orange.fr		e-MAIL
		N° apiculteur
		N° siret

Adhésion à retourner accompagné du règlement avant <b>le 31 janvier 2023 chèque à l'ordre de la Fédération des Apiculteurs</b>	Adhérent au Syndicat
--	----------------------

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RISQUE à GARANTIR		
NBRE DE RUCHES	DEPARTEMENT	COMMUNE

OPTION	TARIF	NBRE DE RUCHES	COTISATION
OPTION 1 responsabilité civile et protection juridique			PRIS EN CHARGE PAR LA FEDERATION
OPTION 2 Option 1 plus incendie	0,269 €/ruche		
OPTION 3 OPTION 1 et 2 plus vol	1.049 €/ruche		
OPTION 4 OPTION 1+ 2+3+ mortalité	3.002 €/ruche		
VALEUR ASSUREE ; 61€ par ruche et 46€ par essaim			
<b>Remarque : ne choisir qu'une seule option</b>			

**Joindre la liste du matériel à assurer pour l'option 5**

OPTION 5	TARIF	Capital assuré	COTISATION
<b>Incendie pour rucher, matériel apicole et ruches vides</b>	4.15 ‰		

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE LE NOMBRE DE RUCHES DECLARE CI-DESSUS CORRESPONDANT A LA TOTALITE DE MES RUCHES  
En cas de sinistre, si le nombre de ruches était supérieur à celui déclaré ci-dessus => application des sanctions prévues aux Articles L 113-8 (nullité de contrat) ou L113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances. Fait à ..... le ..... Signature